

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GLOBAL UNCONSTRAINED BOND FUND

Classe A-INSTITUTIONAL EURO (ACC) (Code ISIN LU1232061009)

Classe A-INSTITUTIONAL EURO (DIS) (Code ISIN LU1232061181)

un compartiment de AZ Fund 1 géré par AZ Fund Management S.A., partie du groupe de sociétés Azimut Group

A) OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT:

Objectifs: Le Compartiment se propose l'objectif de réaliser une combinaison de revenu courant périodique et de réévaluation du capital dans la moyenne-longue période.

Politique d'investissement : le Compartiment investit – sans aucune restriction géographique et/ou de secteurs d'activités – principalement (c'est à dire au moins deux tiers des actifs du Compartiment) en instruments financiers de nature obligataire d'émetteurs sociétaires avec un mérite de crédit normalement non inférieur à l'Investment Grade. Le Compartiment pourra investir en outre en obligations émises par les gouvernements, en instruments du marché monétaire, en parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC orientés vers des instruments obligataires et/ou monétaires ainsi qu'en dépôts bancaires. Il est en outre prévu l'investissement en instruments financiers de nature actionnaire jusqu'à un maximum de 15% des actifs nets du Compartiment. Les susdits instruments financiers pourront être exprimés en n'importe quelle devise. La durée financière moyenne des instruments financiers en portefeuille sera normalement comprise entre -10 ans et + 10 ans. Le Compartiment pourra en outre détenir des liquidités.

En vue d'une bonne gestion du portefeuille, ce Compartiment pourra recourir, dans les limites prévues par la loi, aux instruments financiers

et aux techniques autorisés par la réglementation et notamment aux techniques de protection contre les risques de change.

Le Compartiment pourra en outre utiliser des instruments financiers dérivés à toutes fins. Le Compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs nets en parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC

Dans des circonstances de marchés particulières, la référence à un rating spécifique repris dans la présente fiche pourra n'être d'application qu'au moment de l'achat du titre en question. De plus, même si le Gérant aura pour principe de respecter ce rating spécifique, il pourra s'en écarter si cela est dans l'intérêt des porteurs de parts ou dans des circonstances de marchés exceptionnelles

- **Rachat de Parts:** Les Porteurs de Parts du Compartiment peuvent, chaque jour à tout moment, demander le rachat de leurs Parts contre espèces. Les remboursements se feront sur une base journalière.

- **Politique de distribution:** Le Compartiment distribuera des dividendes aux porteurs de parts des classes A-INSTITUTIONAL EURO (DIS) et réinvestira les dividendes pour les porteurs de parts des classes A-INSTITUTIONAL EURO (ACC). La distribution des revenus est sur base trimestrielle

B) PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT:

A risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



- Ces classes se situant dans la **catégorie du risque 4** du fait de ses hausses ou fléchissements, ou données simulées, par le passé.
- la catégorie de risque associée à ces classes ayant été calculée sur la base des données historiques, elle peut ne pas être une indication fiable de son profil de risque futur
- la catégorie de risque n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque »;
- autres risques importants pour le Compartiment non pris convenablement en compte dans cet indicateur : risques d'intérêts et de crédit

Risques:

- **Risques d'intérêts :** Le Compartiment est soumis en particulier aux risques liés aux possibles variations des taux d'intérêt dépendent de divers facteurs, parmi lesquels les attentes concernant l'inflation et la croissance économique. Élevé est le risque lié à la variation des cours, reliée avec la possible variation des revenus, en considérant l'élevée durée financière du portefeuille

- **Risques géopolitique :** Le résultat de l'investissement pourrait souffrir des risques découlant de la situation financière et géopolitique des pays dans lesquels sont effectués les investissements

C) FRAIS:

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

| | |
|-----------------------|---------------------------------------|
| Frais d'entrée: | 2% (*) sur le montant investi |
| Frais de sortie: | 0% (*) sur le montant objet du rachat |
| Frais de conversion : | non prévue |

(*) les pourcentages indiqués sont les maxima pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins

Frais prélevés par le Compartiment sur une année

| | |
|---------------------------------------|--|
| Frais courants: | Classe A-INSTITUTIONAL EURO (ACC) -Code ISIN LU1232061009: 1,10% des actifs nets |
| Frais de gestion et de fonctionnement | Classe A-INSTITUTIONAL EURO (DIS) - Code ISIN LU1232061181: 1,10% des actifs nets. |

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances

| | |
|--|---|
| Commission de gestion variable additionnelle | il est prévu le prélèvement d'une éventuelle commission de gestion variable additionnelle, si : <ul style="list-style-type: none">• la variation de la valeur de la Part du Compartiment dans l'horizon temporel de référence (année civile) – est supérieure (over performance) à celle de l'index de référence ci-dessous indiqué dans le même horizon temporel de référence (année civile). Le calcul est effectué avec référence au dernier jour ouvrable de l'année civile précédant |
|--|---|

l'horizon temporel de référence (année civile).

- la valeur de la Part du Compartiment calculée avec référence au dernier jour ouvrable de l'année civile courante est supérieure à la valeur de la Part du Compartiment calculé avec référence au dernier jour ouvrable de l'année civile précédente.

Lorsque les deux conditions indiquées ci-dessus sont remplies, le montant de la commission supplémentaire sera de 20 % de la susdite over performance, multiplié par le nombre de Parts existant au Jour d'Évaluation auquel le calcul de la commission se réfère.

Cette commission additionnelle est prélevée annuellement sur les liquidités disponibles du Compartiment le premier jour ouvrable de l'année civile suivant la période de référence.

L'application de la commission de gestion variable additionnelle est effectuée quotidiennement avec accumulation de la provision du jour auquel le calcul fait référence, selon la méthodologie ci-dessus indiquée.

Chaque jour, aux fins du calcul de la valeur globale du Compartiment, sera créditée au Compartiment la provision du jour précédant et sera débitée, le cas échéant, la provision du jour auquel le calcul se réfère.

Index de Référence : 100% EURIBOR 3 MONTHS + 200bps

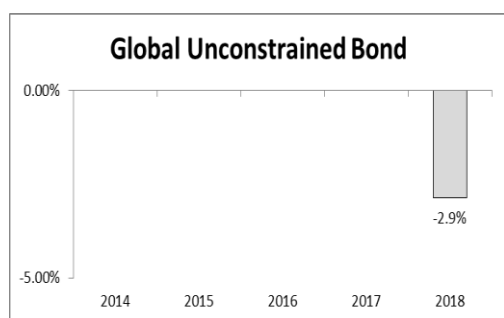
Classe A-INSTITUTIONAL EURO (ACC) -Code ISIN LU1232061009: 0,02% est le montant de la commission de gestion variable additionnelle du dernier exercice. Ce montant est fortement lié aux tendances des marchés et donc il ne reflète pas nécessairement ni la situation présente de ces marchés ni la tendance de la commission elle-même

Classe A-INSTITUTIONAL EURO (DIS) - Code ISIN LU1232061181: 0% la classe n'est pas active .

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en 31 décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions liées à certaines circonstances et les frais de transactions (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section 15 et à l'Annexe V du prospectus de AZ Fund 1, disponible sur le site internet www.azimut.it

D) PERFORMANCES PASSES:



- A compter du 11 septembre 2017 la politique d'investissement du Compartiment a été changé. Les performances antérieures à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité
- Les performances historiques ne constituent pas un indicateur de performances futures
- Les performances historiques ont été évaluées en euro
- Les performances historiques du Compartiment reflètent les frais à charge du Compartiment et n'incluent pas les frais directement à charge de l'investisseur
- Le Compartiment a été créé le 15 avril 2010
- Ces Parts sont été créés en 2017

E) INFORMATIONS PRATIQUES:

• **Nom du dépositaire:** BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg

• **Lieu et modalités d'obtention d'informations supplémentaires:** les investisseurs peuvent obtenir de plus amples informations sur AZ FUND 1, ses compartiments et les classes de parts disponibles dans le prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet www.azimut.it. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de AZ Fund 1. Les actifs et passifs des compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales.

De plus amples informations sur le fonds, telles qu'une copie du règlement de gestion, du Prospectus, du dernier rapport annuel et de tout rapport semestriel ultérieur peuvent être obtenues gratuitement en français au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation

• **Politique de rémunération de la Société de Gestion:** La politique de rémunération actualisée, y compris, sans s'y limiter, une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible sur le site internet : <http://www.azimut-group.com/en/international-presence/az-fund-management> Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de la Société de Gestion

• **Modalités d'obtention d'autres informations pratiques :** d'autres informations pratiques, en ce compris le tout dernier prix des

parts, peuvent être obtenues gratuitement au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation

• **Fiscalité :** la législation fiscale du grand-duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

• **Responsabilité :** La responsabilité de AZ Fund Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du AZ Fund 1.

• **Autres Types de Parts :** le Compartiment peut émettre différents types de parts. Pour plus d'information sur les types de Parts, veuillez vous référer au prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet www.azimut.it.

• **Conversions :** les investisseurs ont le droit d'échanger les parts qu'ils détiennent dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment de AZ FUND 1 selon les modalités de conversion décrites au chapitre 11 du prospectus de AZ Fund 1.

AZ FUND 1 est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. AZ Fund Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2019.